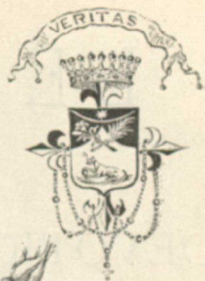


**PAGES
MANQUANTES**



LE

ROSARY

Souhaite

A SES

LECTEURS

BONNE

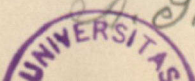
HEUREUSE

ET

SAINTE ANNEE.

Vol. VI, - 1900

P. S.



LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINES

LE PROCES

—DE—

MARIE STUART

II

Un double de la commission, qui était en latin, fut sur le champ remis à la reine.

Sur la liste des juges, venait en tête l'archevêque de Cantorbéry, primat et métropolitain de toute l'Angleterre. Le Conseil était représenté par le Lord Chancelier, Sir Thomas Bromley, et la liste contenait en général les noms les plus considérables du royaume. Cependant la reine avait eu soin de se composer un jury sur lequel elle pouvait compter. Bon nombre de ces juges formaient le personnel de sa Cour. Des favoris même en étaient, tels que Hatton et Leicester.

Le lendemain de leur arrivée à Fotheringay, tous ces commissaires vinrent au château. Ils étaient chargés de remettre à la royale captive une lettre d'Elizabeth qui lui disait : " qu'ayant appris qu'elle avait osé nier être coupable d'avoir adhéré à un complot contre sa personne, et même dit ignorer qu'il existât, Elizabeth avait jugé bon d'envoyer auprès d'elle un certain nombre de seigneurs, de conseillers, de légistes pour prouver qu'elle avait consenti à cette horrible conspiration, et qu'étant sous la protection des lois anglaises, elle était sujette et passible de ces mê-

mes lois." En conséquence, elle lui enjoignait d'avoir à répondre.—Marie leur fit la réponse suivante :

—“ Cette lettre, dit-elle, est un ordre, et écrite comme à une sujette. Je suis reine, née fille de roi, proche parente de la reine d'Angleterre, et étrangère. Sur la promesse qu'elle m'avait faite de me donner des secours contre mes ennemis et mes sujets rebelles, je suis venue en ce royaume, et aussitôt, j'ai été arrêtée, prisonnière et détenue pendant plus de dix-huit ans, toujours maltraitée et “troublée de continuelles afflictions” qu'elle m'a fait subir. “Je me suis offerte à traiter à de bonnes et honnêtes conditions” et j'ai souvent témoigné le désir de parler à votre maîtresse, toujours prête à lui faire plaisir et à lui rendre service ; mais j'ai toujours été éloignée d'elle par mes ennemis. Reine libre, j'entends ne recevoir de commandement de personne, et ne puis obéir aux lois anglaises, sans me nuire à moi-même, au roi, mon fils, et à tous les autres rois et princes souverains. Et, comme je suis leur égale en dignité et en majesté, je n'y soumets ni moi, ni mes héritiers, ni mon pays... Mais je mourrai plutôt. Abattu comme il semble, mon cœur est grand et il ne se soumettra à aucune humiliation. De plus, je récusé les juges, comme de religion contraire à la mienne. Quant à moi, je ne connais pas vos lois, je ne les sais ni ne les entends. J'ai fait autrefois une protestation semblable à York et je demande instamment qu'elle me soit présentée. Je suis seule, sans conseil ; on m'a ôté mes secrétaires et ceux de mes gens qui ont l'administration de mes affaires, qui connaissent les lois et les formalités de justice. Il n'est si pauvre criminel auquel il ne soit permis d'avoir un conseil, un défenseur qui parle pour lui. On m'a enlevé tous mes papiers, mes mémoires, mes correspondances, de sorte que je suis dénuée de toute aide, de tout moyen de défense, seule, prise au dépourvu, sommée d'obéir et de prêter l'oreille à des gens préparés de longue main, dont la plupart me sont mal affectionnés, et parmi lesquels je compte des ennemis qui cherchent ma ruine. Mes offres n'ont jamais été ni acceptées, ni écoutées. Après avoir averti la reine, ma sœur, des dangers qu'elle pouvait courir, elle a répondu qu'elle n'avait rien à redouter des étrangers et de ses propres sujets et que l'on ne me craignait pas. Elle a fait une nouvelle ligue offensive et défensive avec

mon fils, sans m'y comprendre ; elle a séparé le fils d'avec la mère. Catholique, d'autre religion que votre reine, et destituée de tout autre secours, je me suis mise sous la protection des rois et des princes catholiques qui m'offraient leur assistance, et je me suis jetée dans leurs bras. Mais, si l'on a attenté ou entrepris quelque chose contre votre reine et son Etat, je n'en ai pas ouï parler, et, partant, on me fait tort de me traiter de la sorte. Je requiers derechef que ma première protestation me soit représentée."

Cette réponse portait sur les principaux motifs de défense de Marie. Cependant, elle voulut y ajouter encore quelque chose le lendemain. "Seule et troublée, je n'ai pu me souvenir de tout en un instant. Je ne me tiens point sous la protection de votre maîtresse, et je ne suis point venue dans son royaume pour lui demander asile, mais pour obtenir d'elle les secours qu'elle m'avais promis. Arrêtée et gardée prisonnière contre toute espèce de droits, j'ai vainement réclamé ma liberté, j'ai toujours été gardée de force. Quant à l'autre point, je ne puis être sujette à vos lois, par la raison que ces lois ne sont faites que pour les habitants du pays, et que les étrangers n'y sont assujettis que quand ils y viennent fixer leur demeure. Participant alors aux biens et aux commodités du pays, il est juste qu'ils soient soumis aux lois et obligés de les observer. Quant à moi, j'ai toujours été prisonnière, enfermée entre des murailles, je n'ai jamais vécu ni habité parmi des Anglais. Partant, ajoutait-elle, je ne puis être assujettie à vos lois, etc."

Ce plaidoyer préliminaire était formidable. En effet, de quel droit la reine Elizabeth pouvait-elle ainsi mettre en jugement la souveraine d'un pays étranger ? Quel pouvoir lui conférait cette juridiction ? Aucun. Il y avait là un vice de forme qui rendait tout tribunal anglais impuissant à instruire ou à juger. Aucune loi, aucun précédent ne pouvait être cité à l'appui d'une telle prétention. C'était la violation élémentaire du droit des gens, du principe qui tient pour sacrée l'inviolabilité royale.

La situation était d'autant plus anormale que la reine d'Ecosse avait été retenue prisonnière, en Angleterre, au mépris de toute justice. Marie, à Lochleven, n'avait jamais réellement consenti à abdiquer et restait toujours reine. La question de suzeraineté de l'Angleterre sur l'E-

cosse rendait la situation plus délicate encore. Marie ne pouvait céder sans compromettre et ses droits et ceux de son pays à l'indépendance. Surtout, sa cause était celle du catholicisme même. Céder ses droits à la Couronne, c'était à jamais la compromettre et la renier. Et puis, qu'étaient ces commissaires réformés, sinon un jury composé des créatures les plus serviles d'Elizabeth ? Et, devant ce tribunal sans exemple, non seulement l'accusée était privée d'un conseil que l'équité et la loi lui accordaient, mais, avant de quitter Chartley pour Fotheringay, pendant trois jours, l'on avait fouillé sa demeure, enlevé tous ses papiers et ses mémoires, tout, jusqu'à son argent et ses bijoux, — jusqu'à ses secrétaires, etc., et elle était contrainte de faire face, ainsi dénuée de tout secours, seule, à toute une commission de légistes. Quant au fait d'être venue sur le sol anglais, Elizabeth n'avait-elle pas dit, un jour : “ *Can I put to death the bird that, to escape the pursuit of the hawk, has fled to my feet for protection ? Honour and conscience forbid !* ” Et Burleigh, son ennemi mortel, avouera plus tard, dans ses “ *Barristerial Arguments* ” : “ *She came willingly into the realm, upon trust of the Queen's Majesty. She trusted in the Queen's Majesty's help, because she had, in her trouble, received many messages to that effect.* ”

“ *If all the pens in the world, dit miss Strickland, were employed in the defence of Elizabeth's conduct, they could not obliterate the STAIN which that incontrovertible record of her treachery has left upon her memory.* ”

Le lendemain de l'arrivée des commissaires, qui se trouvait le 2 novembre, la chambre de Marie était envahie par des lords du parlement, des conseillers privés et des légistes députés par la commission. Ils venaient annoncer officiellement à Marie la charge qu'Elizabeth leur avait confiée.

Marie leur répéta ce qu'elle leur avait dit la veille. Le journal de Bourgoing, son médecin, dit “ qu'elle eut, cette fois, beaucoup de larmes, émouvant chacun en pitié. ” Lord Burleigh (Cecil) l'interrompit brusquement, et se mit à énumérer les bontés que sa maîtresse avait eues pour la reine d'Ecosse. Ce thème favori du sieur Paulet, son géôlier, dans la bouche de Cecil, c'était vraiment le comble de la dérision.

Mais l'astucieux diplomate cherchait, par tous les

moyens, à faire accepter le tribunal de la commission. Un tel acquiescement, en effet, pouvait seul donner quelque apparence de légalité à cette cour, informe dès le principe. A la partie du discours de Burleigh touchant les bontés d'Elizabeth, Marie ne répondit que par " un sourire mêlé de dédain."

Les délégués durent se retirer sans avoir gagné leur point. C'était un spectacle inouï que celui de tous ces procédés, et plus d'une fois l'on pouvait se dire : Marie Stuart, à Fotheringay, rappelle Jeanne d'Arc, à Rouen.

L'historien protestant de l'Ecosse, Fraser Tytler, parlant de l'appareil judiciaire, dit : " Tout ce qu'il y avait de courtisans dévoués, de talents rompus à la diplomatie, de légistes retors, s'était réuni contre cette femme, livrée à elle-même et sans défense."

Environ deux ans auparavant, le Parlement avait passé deux statuts en prévision du cas de Marie Stuart. C'est là-dessus que s'appuyait la commission. Par l'un, " il avait été défendu de parler des droits éventuels de la reine d'Ecosse à la Couronne d'Angleterre " ; par l'autre, " ordonné que si quelqu'un, de quelque état, qualité ou dignité que ce fût, au dehors ou au dedans du royaume, attentait à la vie d'Elizabeth, ou consentait simplement à ce crime, un jury extraordinaire, composé de 24 personnes, avait le droit de se prononcer sur la question."

Marie ne récusait pas les commissaires, mais protesta contre la loi récente. Elle ne manqua pas de dire " qu'elle était injuste, imaginée et forgée de parti pris contre elle, qu'elle était sans exemple..., qu'il était manifeste, d'après les termes mêmes de la lettre d'Elizabeth, qu'elle était présumée coupable du crime qui lui était imputé. C'est pourquoi, ajoutait-elle, elle ne voyait aucune raison pour comparaître devant eux."

La lettre d'Elizabeth contenait un mot dont Marie demandait l'explication, c'était celui de *protection*.—" Nous ne sommes pas assez présomptueux, dit Burleigh, pour interpréter les lettres de notre maîtresse. Ce n'est point aux sujets à expliquer les lettres de leurs souverains. *Ejus est explicare cujus est condere allegationem*. Nous ne sommes venus que pour entendre la cause."

" Je suis venue en Angleterre, dit Marie, pour demander secours et assistance, et j'ai été aussitôt emprison-

née. Est-ce là une *protection* ? ” Elle demanda en vertu de quelle loi on entendait la juger. On lui répondit : “ En vertu de la commission et de la loi commune d’Angleterre. ”

—Mais, dit-elle, vous faites des lois à votre gré et je n’ai aucun motif pour m’y soumettre, puisque les Anglais, au temps passé, ont refusé de reconnaître la loi salique en France. Si vous vous voulez procéder suivant la loi commune d’Angleterre, il faut, disait-elle,—comme on dirait encore aujourd’hui,—il faut que vous produisiez des précédents et des exemples ; car la loi se compose en grande partie de coutumes et de faits anciens. ”

Burleigh invoquait aussi le droit canon.—“ Si c’est suivant la loi canonique, répond Marie, elle ne peut avoir d’autres interprètes que ceux qui l’ont faite. Seuls, les catholiques romains, par conséquent, ont le droit de l’expliquer et de l’appliquer. ”

—“ Les Anglais en usent, dit Burleigh, en beaucoup de matières et d’affaires, mais non en ce qui touche à l’autorité du Pape, qu’ils ne reconnaissent pas. ”—“ Par conséquent, lui dit Marie, vous ne pouvez vous servir du droit de celui dont vous ne reconnaissez pas l’autorité. ”

Là-dessus, dit Bourgoing, les commissaires furent contraints “ de quitter le jeu à Marie, voyant qu’ils ne pouvaient répondre plus avant en ce lieu, sans faire tort à leur religion et gouvernement. ”

En lisant les détails de ces procédés, l’on sent que la présence d’un conseil pour la défense, diminuerait singulièrement l’admiration pour le courage et l’adresse de la royale accusée. Pendant sa captivité, la reine d’Ecosse, qui était déjà l’une des princesses les plus instruites de son temps, avait encore acquis une très grande somme de connaissances. Dans toute cette discussion, elle montra une supériorité éclatante. “ Les questions de jurisprudence ne lui paraissaient pas moins familières que celles d’histoire et de théologie, ” dit Gauthier.

“ Bien que poussée à bout par des injustices et des iniquités sans nom, disait-elle, elle n’avait jamais formé de dessein criminel contre la reine d’Angleterre. ” Elle avait même cherché à “ faire révoquer la bulle d’excommunication lancée par Pie V contre Elizabeth. ” L’on

sait que l'excommunication déliait les sujets du serment de fidélité au souverain.

—“ Lorsque j'ai voulu défendre mon innocence par lettres, dit Marie, ce droit m'a été impitoyablement refusé.” Hélas ! que de sujets d'amertume n'eût-elle pu ajouter à tous ceux de sa captivité ! Sa conduite politique, en Ecosse, au milieu de toutes les séditions qui naissaient sous ses pas, à travers tant d'intrigues alimentées par l'or anglais, était, néanmoins, si partielle pour l'Angleterre, que l'histoire lui en a avec raison tenu compte comme d'une faute. Pour ses sujets, Marie avait été indulgente à tel point qu'un écrivain anglais a pu appeler son histoire en Ecosse “ une série de complots suivis de pardons.” Marie Stuart possédait tous les dons du gouvernement, excepté celui de châtier, quand il le fallait. Dans ces temps malheureux, un bras plus fort était nécessaire sur le trône et plus d'autorité l'y eût maintenue.

Les discussions préliminaires du procès menaçaient de se prolonger ; et l'embarras augmentait devant la résolution de la captive à ne rien céder, quand sir Christophe Hatton prit la parole.

Il commença par dire que l'on discutait beaucoup de questions qu'il n'y avait pas lieu d'examiner. “ Nous sommes venus, disait Hatton, par ordre de la reine Elizabeth, pour nous enquérir si la reine d'Ecosse “ est consentante” au projet de meurtre ourdi contre la reine d'Angleterre, et “ il est question de savoir si elle est coupable ou non. . . .” Il me semble que Votre Majesté ne saurait refuser d'être examinée, parce que, refusant, chacun penserait qu'elle est coupable, et répondant, elle ferait paraître son innocence, ce qui serait beaucoup d'honneur et un grand contentement pour la reine d'Angleterre, pour Votre Grâce et pour tous les seigneurs présents et absents. . . .

“ Voici, ajouta-t-il hypocritement, la dernière parole qui m'a été adressée avec larmes par la reine, ma maîtresse: “ Rien ne m'a plus touchée au cœur, m'a-t-elle dit, et ne m'a plus affligée que d'apprendre que la reine d'Ecosse est entrée dans un complot contre ma personne. Je ne l'eusse jamais pensé d'elle.” Elizabeth était capable de cette fourberie, comme Hatton de ce mensonge.

Au fait, tout n'était que parodie et dérision, sous ces dehors d'instruction et de procès.

Elizabeth parut d'abord si effrayée des réponses de Marie, qu'elle dépêcha en toute hâte un courrier pour ordonner à ses commissaires de ne pas passer la sentence sans lui faire rapport. Qu'est-ce à dire ? Il était donc entendu qu'on devait juger malgré tous les obstacles.

Le même courrier, cependant, était porteur d'une autre lettre à la reine d'Ecosse, dans laquelle, usant de son impudence habituelle, elle lui disait " qu'elle l'avait jusqu'alors maintenue et préservée autant qu'elle-même."—Ses dernières paroles étaient : " Mais faites pleinement, (c'est-à-dire confessez que vous êtes coupable,) et vous pourrez avoir de nous plus de faveur."

Celle qui, autrefois, pour déshonorer la veuve de Darnley, lui avait fait subir le honteux procès d'York ; celle qui avait laissé publier la *Detection* du prêtre apostat, Buchanan,—le pamphlet le plus immonde qui se soit vu contre l'honneur d'une reine et d'une femme ; celle qui fit verser tant de sang sur l'échafaud, et fera écrire plus tard à Paulet, pour l'induire à assassiner sa prisonnière, lui aurait-elle fait grâce, si un aveu était tombé de sa bouche ? C'est pour le coup que Marie eut été dénoncée, et que toutes les cloches de Londres, qui sonnèrent pendant 24 heures, à la découverte du fameux complot Babington, se fussent mises en branle.

Cependant, le discours de Lord Hatton avait produit une très grande impression sur Marie ; elle passa la nuit fort agitée. A la fin, craignant que son refus pût être interprété contre elle, et n'espérant rien de la justice, forte d'ailleurs de son innocence, elle consentit à être examinée devant la Commission.

Les débats touchant le fond du procès allaient commencer.

J. E. PRINCE, L. L. D. Avocat,

*Professeur agrégé à la Faculté de Droit
de l'Université Laval de Québec.*

La fin au prochain numéro



L'ADORATION DES MAGES

L'Etoile de l'Epiphanie

Vidimus stellam ejus in Oriente.



RIEN n'est plus mystérieux, rien n'est plus fécond en enseignements que le récit fait par l'Évangile des choses qui concernent l'étoile de l'Épiphanie ;

Elle apparaît ;

Elle disparaît ;

Elle guide les mages ;

Elle se meut en ligne droite ;

Elle s'arrête sur l'étable de Bethléem ;

Cinq particularités mystérieuses et dont il importe de comprendre la signification mystique et la portée morale.

I

La légende compte quatre étoiles qui apparurent à la naissance de Jésus-Christ.

La première apparut dans l'*atmosphère*, comme celle dont parle l'Évangile, qui ne se trouvait ni dans le firmament parmi les étoiles fixes, ni dans l'éther avec les planètes, mais dans cette région intermédiaire qui enveloppe le globe et qu'on appelle l'*atmosphère*.

La seconde étoile apparut sur une montagne, et, selon saint Chrysostome, c'est celle que, du sommet d'une colline où ils étaient montés pour interroger le ciel, les mages aperçurent d'abord descendant à eux sous la forme d'un enfant.

La troisième étoile apparut dans un cercle d'or, selon le témoignage d'Horologius et d'Innocentius.

La quatrième enfin apparut dans le ciel ; c'est d'elle qu'Albumazar veut parler, quand il rapporte qu'on vit dans le ciel une jeune Vierge, tenant un enfant dans ses bras et ayant à ses côtés un vieillard qui ne la touchait pas. Cet enfant, ajoute-t-il, est celui que les chrétiens appellent leur Dieu.

Ces apparitions diverses désignent les diverses manifestations de la grâce dans les âmes.

La grâce est l'étoile qui apparaît dans l'*atmosphère*. De même que l'*atmosphère*, en effet, tient le milieu entre le

ciel et la terre, ainsi il y a des âmes qui ne veulent ni s'élever par l'orgueil et la présomption, ni s'abaisser par l'amour désordonné des créatures, mais gardent le milieu de l'espérance et de la charité divine ; et c'est en elles que la grâce de Dieu apparaît, cette grâce qui les *suspend* comme le prophète *entre le ciel et la terre*.

C'était pour nous indiquer d'avance cette place que nous devons prendre par nos vertus et où devait nous apparaître la grâce, que Dieu nous avait, dans la création, établis *au milieu* des choses. Après avoir créé la matière et l'avoir abaissée jusqu'à la terre, après avoir créé les esprits qui devaient bientôt dans leur orgueil affecter de s'élever jusqu'à sa divinité, il avait placé dans l'intervalle l'homme, à la fois corps et âme, tenant par son corps à la matière, et par son âme aux natures spirituelles, afin qu'il apprît de la composition de sa double nature, et à ne pas s'exalter par la présomption, et à ne pas s'abattre par la crainte, mais à se tenir dans le milieu de l'espérance et de la charité divines.

L'étoile, qui apparaît sur la montagne, désigne ceux d'entre les saints qui, semblables aux collines, sont élevés par le degré de leur perfection, grands par la justice qui est en eux et dont l'effet est d'agrandir les âmes, et *remarquables* par l'éclat et l'édification de leurs exemples, qui ne peuvent pas plus échapper aux regards qu'*une cité bâtie sur une montagne*.

La troisième étoile apparut dans un cercle d'or. Le cercle est, de toutes les figures de la géométrie, la plus belle, la plus simple et la plus ample, et elle représente les âmes qui sont belles par leur pureté, simples par la rectitude de leurs intentions, et larges par la charité qui les dilate.

Enfin, l'étoile de la grâce apparut au ciel, c'est-à-dire en ceux qui peuvent véritablement dire comme l'apôtre : " Notre vie est dans les cieux. "

II

Après s'être levée dans tout son éclat, l'étoile de l'Épiphanie disparut. Si elle voila quelque temps sa lumière, ce fut par un secret dessein de la divine Providence, qui voulut contraindre ainsi les mages à entrer à Jérusalem et à y consulter les docteurs, afin que leur foi, éclairée par

trois témoignages, devint plus ferme et inébranlable. Ces trois témoignages sont : l'apparition de l'étoile, l'enseignement de la prophétie et la réponse qu'ils reçurent en songe ; témoignages également certains et infaillibles : l'étoile, puisque Dieu l'avait créée précisément pour les diriger ; la prophétie, puisqu'elle avait été inspirée par l'immuable vérité ; la révélation qu'ils eurent dans leur sommeil, puisqu'elle leur venait immédiatement du ciel.

Il est bon de remarquer encore que cette étoile, qui avait été vue en Orient et en Occident, à Rome comme en Perse, c'est à Jérusalem qu'elle disparaît. Il y a là une raison secrète qu'il faut approfondir. L'Orient et l'Occident sont les deux extrémités de la terre et, au dire des anciens géographes, Jérusalem en occupe le centre. Or, que signifient dans l'ordre moral ces trois choses : l'Orient, l'Occident et le milieu ? L'Orient, c'est la naissance ; l'Occident, c'est la mort ; le milieu, c'est la vie. La pensée de notre naissance, nous rappelant notre proximité du néant, nous habitue à l'humilité qui introduit la grâce dans notre âme. La pensée de la mort nous inspire des craintes salutaires qui nous font repousser le péché. Au contraire, la pensée de la vie plus ou moins longue que nous prétendons mener sur la terre ne peut que nous inspirer de l'orgueil et de la présomption. Voilà pourquoi l'étoile de la grâce apparaît en Orient et en Occident, c'est-à-dire dans les âmes véritablement pénétrées de la bassesse de leur naissance et de la crainte de la mort, tandis qu'elle disparaît et se voile en celles qui vivent à Jérusalem, c'est-à-dire qui se complaisent dans leur superbe et leur présomption.

III

L'étoile de l'Épiphanie précédait les mages et leur servait de guide, *antecedebat eos*.

Les mages eurent trois guides : l'étoile, un ange et l'Esprit-Saint, et c'est ce qui a porté quelques auteurs à avancer que l'étoile n'était autre chose qu'un ange ou l'Esprit-Saint. Quoi qu'il en soit, il faut en conclure que, nous aussi, si nous voulons aller à Jésus-Christ, il faut nous laisser conduire par trois guides, par la prudence, par la crainte et par l'amour. La prudence éclairera nos pas comme une étoile discrète, et nous fera voir en avant la

direction de notre chemin. La crainte filiale nous tiendra dans l'humilité, et, comme l'ange préposé à notre garde, nous préservera des périls et des chutes. L'amour, comme l'Esprit-Saint, qui en est la divine personnification, enflammera notre cœur et, ainsi que le dit l'apôtre, nous conduira par les meilleures voies.

IV

Ce que l'Évangile nous fait encore remarquer, dans l'étoile de l'Épiphanie, c'est la direction de son mouvement.

Les étoiles sont emportées par un mouvement circulaire, rapide et spontané, c'est-à-dire échappant à toute direction. L'étoile de l'Épiphanie, au dire de Saint-Jean Damascène, se mouvait au contraire en ligne droite ; sa course, dit Saint-Augustin, était douce et modérée, afin de ne pas lasser les pieux pèlerins ; et, docile à la divine Providence, elle ne faisait que suivre, dit Saint-Jean Chrysostome, la direction qui lui avait été tracée dans les espaces célestes, s'arrêtant lorsque les mages devaient faire halte, et reprenant sa course lorsqu'ils devaient continuer leur chemin.

Ainsi devons-nous agir. Ne livrons pas notre vie au mouvement circulaire de l'amour du monde, comme le font les impies, mais à la droite direction de l'amour de Dieu ; ni au mouvement rapide d'une ferveur indiscreète, mais sachons la tempérer par la prudence chrétienne, nous rappelant que la précipitation amoindrit et compromet toutes choses ; ni à l'impulsion de notre spontanéité et de notre libre arbitre, mais à la direction de Dieu qui seul, et non le caprice de nos passions, doit régler et ordonner nos actes.

Enfin, la dernière chose que l'Évangile nous apprend de l'étoile, c'est qu'elle s'arrêta, *staret supra*.

Ainsi fait l'étoile mystique, qui est la grâce de Dieu ; elle rend l'âme *stable* en l'unissant à Dieu : à Dieu qui est l'unité sans partage et qu'elle trouve à la fois tout entier sans avoir besoin de se disperser dans tous les sens ; à Dieu qui est immuable et éternel et qu'elle peut posséder dans un moment perpétuel et sans succession ; à Dieu, qui

est le bien universellement et infiniment parfait, et en qui elle rencontre toutes les beautés et toutes les délices ; à Dieu, en un mot, qui est sa béatitude et sa fin dernière, l'objet de ses opérations, le terme de ses désirs, Dieu qu'elle contempera, qu'elle aimera sans dégoût, qu'elle louera éternellement sans lassitude.

FR. JACQUES DE V.,
des fr. prêch.

Le Rosaire et la sainteté

DIEU veut que nous soyons saints comme lui-même. Notre vocation, dit l'Apôtre, n'est pas l'impureté, la souillure, mais la vie immaculée. Le chrétien est un consacré. Il y a, en effet, une consécration universelle qui s'étend sur toute notre existence ; il y a comme un réseau divin qui nous enlace tout entiers, afin que nous soyons préservés de la contagion du siècle, et que nous restions toujours et partout la chose du Seigneur. Voyez ce que fait l'Eglise pour nous sanctifier. A notre arrivée dans ce monde, elle nous reçoit dans ses bras, elle nous marque et nous consacre : c'est sa prise de possession. Elle fait sur nous des onctions mystérieuses, verse un peu d'eau sur notre tête : nous sommes saints !

A l'heure de notre suprême agonie, elle vient encore imprimer sur nos membres le sceau du salut ; elle fait une dernière onction, nous bénit une dernière fois : nous voilà sacrés pour la mort. Elle bénira même notre poussière dans le tombeau ; nos restes conserveront ainsi jusque dans la corruption une sorte de majesté ; et Dieu se souviendra que nous avons été sacrés pour la résurrection de la gloire.

Mais l'Eglise bénit d'une manière spéciale ses enfants, lorsqu'ils doivent choisir un état de vie. Elle bénit ses vierges, afin que le parfum de la chasteté soit plus agréable et que le cœur immolé soit une victime plus pure ; elle bénit ses moines, afin que la royauté de la vie religieuse ne pèse pas trop sur leur tête. Et ses prêtres ! Le jour venu, " elle les jette à terre dans ses basiliques, elle verse sur eux une parole et une goutte d'huile " ; les voilà saints :

ils peuvent désormais aller à travers le monde sous la garde de leur consécration. Venez aussi, époux chrétiens : l'Eglise vous consacrera ; elle bénira vos mains, afin que votre alliance soit plus durable et plus étroite ; elle bénira votre cœur, en y versant un peu du chaste amour, dont le Christ chérit son Eglise.

Telle est notre première sainteté : la consécration, qui marque tous les chrétiens, à quelque état qu'ils appartiennent, et écrit sur leur front cette devise que beaucoup, hélas ! respectent si peu : "*Sanctum domino !* Vous êtes la chose sainte du Seigneur !"

Pourtant, ce n'est là qu'une sainteté extérieure. La sainteté proprement dite est une participation à l'être même de Dieu, un état de l'âme qui nous unit intimement au Seigneur en nous faisant vivre de sa vie, aimer de son amour. Un saint est celui qui peut dire : Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus qui vit en moi.

Le double organe de la vie, c'est la tête et le cœur. Dans l'Eglise aussi, nous trouvons une tête d'où descendent les énergies surnaturelles, et un cœur qui est l'organe de la circulation divine : la tête est Jésus-Christ, le cœur est l'Esprit-Saint.

Dans la tête, dit Saint-Thomas, il y a trois choses à remarquer : l'ordre ou la place qu'elle occupe, la perfection dont elle jouit, le pouvoir qu'elle exerce. Sa place, parce que la tête est la première partie de l'homme, en commençant par le sommet ; sa perfection, parce que dans la tête sont réunis tous les sens soit internes, soit externes, tandis que le seul toucher est répandu dans les autres membres ; son pouvoir enfin, parce que l'énergie et le mouvement des autres membres et la direction de leurs actes, procèdent de la tête, à cause de la vertu motrice qui réside chez elle.

Ce triple rôle convient au Christ dans l'ordre spirituel. Il a le premier rang, il est plus près de Dieu, sa grâce est plus élevée que celle des autres hommes, puisque ceux-ci n'ont reçu la grâce que par rapport à lui. Il a, en second lieu, la perfection, car il possède la plénitude de toutes les grâces, selon cette parole de Saint-Jean (I, 14) : *Nous l'avons vu plein de grâce et de vérité.* Enfin, il a le pouvoir de communiquer la grâce à tous les membres de l'Eglise, selon la parole du même évangéliste : *Nous avons tous été enrichis de sa plénitude.*

Ce rôle de la tête appartient au Christ, à raison de son humanité visible. Le rôle du cœur, au contraire, est intérieur et caché ; il est donc bien approprié à l'Esprit-Saint, dont l'opération est secrète et mystérieuse. Le divin Paraclet exerce dans l'Eglise une influence invisible, mais irrésistible ; il lui conserve la chaleur, la vie, la beauté et une perpétuelle jeunesse ; il la console et la fortifie, il est le fleuve impétueux qui féconde et réjouit la cité de Dieu ; en un mot, il est le cœur mystérieux, mais tout puissant, qui lance la vie et la grâce jusqu'à la hauteur de leur source, qui est l'éternité.

Telle est l'économie de la vie surnaturelle, telle est la condition de la sainteté : pour avoir le salut, pour avancer dans la perfection, il faut être uni à la tête et au cœur, au Christ et à l'Esprit-Saint.

Or, la méditation du Rosaire n'est qu'une suave union à l'un et à l'autre. Du premier au dernier mystère, nous touchons la personne adorable du Christ-Jésus ; c'est encore lui qui passe, c'est encore sa vie, ce sont ses actions qui sont devant nous avec leur infinie vertu, et nous pouvons encore pénétrer jusqu'à son âme et sa divinité. Notre tête divine nous imprime son mouvement ; la vie déborde en nous à flots pressés, et l'on peut dire et sentir que nous avons une âme vivante : *Factus est homo in animam viventem*. (Genes. II, 7). Dans chaque mystère aussi, nous surprenons l'action de l'Esprit-Saint ; c'est lui qui fait concevoir la Vierge Immaculée, en la couvrant de son ombre ; c'est lui qui fait tressaillir Jean-Baptiste, qui transforme Elizabeth et Zacharie ; c'est lui qui dirige toute la trame de la Passion et qui anime encore toute la série des mystères triomphants.

Le Saint-Esprit est véritablement la vertu, l'agent, le cœur de chaque mystère. Si nous savons entrer dans l'intérieur de cette dévotion, l'adorable Paraclet deviendra pour ainsi dire notre cœur et nous communiquera des battements assez forts pour faire jaillir le sang de notre âme jusque dans l'éternité.

Il est donc bien vrai que le Rosaire nous unit à la tête et au cœur de l'Eglise. Vivre avec le Christ, tressaillir et aimer avec l'Esprit-Saint, ô doux et ineffables instants que cette méditation ! Quand on est avec le Fils et

le Paraclét, on est aussi avec le Père. Nous voilà donc sur le sein tout aimable de la Trinité, aux sources même de la vie, de l'amour, de la sainteté, du bonheur !

Fr. ED. HUGON.
des fr. prêch.

Le recouvrement de Notre Seigneur dans le Temple de Jérusalem

I

“ L'enfant croissait et se fortifiait. Il était plein de sagesse, et la grâce de Dieu était en lui. Ses parents allaient à Jérusalem, chaque année, au temps des fêtes pascales : et, quand il eut atteint l'âge de douze ans, il les accompagna dans leur pèlerinage accoutumé. Les fêtes passées, et le moment du retour arrivé, l'Enfant Jésus resta dans Jérusalem, sans que ses parents eussent remarqué son absence, parce qu'ils le croyaient avec d'autres personnes de leur compagnie. Après un jour de marche, on s'arrêta, et ils le cherchèrent parmi leurs parents et leurs amis. Ne l'ayant pas trouvé, ils revinrent à Jérusalem pour le chercher. Le troisième jour, ils le trouvèrent dans le Temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et interrogeant. Tous ceux qui l'entendaient étaient émus de sa prudence et de ses réponses. A cette vue, ses parents restèrent dans la stupéfaction, et sa mère lui dit : mon fils, que nous avez-vous fait ? Votre père et moi nous vous avons cherché avec une grande tristesse ! Il leur répondit : Pourquoi tant de recherches ? ne saviez-vous pas que je dois être où m'appellent les intérêts de mon Père ? Ils ne comprirent point cette parole. Il revint avec eux à Nazareth, où il vivait sous leur obéissance. Et sa mère conservait avec soin toutes ces paroles dans son cœur.”

C'est ainsi que Saint-Luc raconte, au deuxième chapitre de son Evangile, la perte momentanée de Jésus et son recouvrement dans le Temple. Comme toujours, le texte sacré nous fournit la matière de méditations que nous sommes obligé de restreindre ici à quelques considéra-

tions simples et pratiques, pour ne pas dépasser les limites qui nous sont imposées.

Nous ne nous arrêterons donc pas à faire remarquer toute la grâce de ce simple récit, tableau charmant où les divines figures de Jésus et de Marie rayonnent d'un si doux éclat. La mère inquiète, et cédant au premier mouvement de son cœur, à la fois blessé et réjoui,—le père nourricier, moins empressé parce qu'il a moins de droits, restant en arrière et mis en scène par l'ardente tendresse de Marie,—Jésus, souriant et grave, dans les bras de sa mère, se défendant contre ses affectueux reproches par le souvenir de sa céleste origine : quelles images plus faites pour le regard des anges que pour des yeux mortels !

Et ces docteurs, à la fois stupéfaits et incrédules, qui ne savent comment expliquer la sagesse de l'enfant et se rassurent en voyant arriver sa mère, comme s'ils avaient la preuve qu'il n'est pas venu tout droit du ciel pour les remplacer sur leurs chaises. Quels visages dignes d'attention et dont l'étude ferait profondément réfléchir !

Mais ce n'est pas là ce que nous devons considérer,—non pas même la croissance merveilleuse de Jésus dans la vie et dans la grâce, ou son obéissance non moins admirable à l'égard de Marie et de Joseph. Bornons-nous à étudier ce que l'Eglise elle-même considère en ce moment : La perte et le recouvrement de Jésus.

II

Marie et Joseph perdirent Jésus. Ce n'était pas leur faute : les circonstances leur imposaient en quelque manière cette persuasion que l'enfant se trouvait avec d'autres personnes, au milieu desquelles il était en sûreté. Nous aussi nous pouvons perdre Jésus et nous le perdons en effet : mais quelle différence ! Tel est l'objet de notre première réflexion.

Nous possédons Jésus, quand nous sommes dans sa grâce, comme un hôte que l'amitié et non le hasard amène à notre foyer. Il est chez lui, comme dit l'apôtre Saint-Jean : *in propria venit*. Il se plaît dans cette demeure et dans cette familiarité : *deliciæ meæ esse cum filiis hominum*. Il entend bien y rester longtemps, y rester toujours, en compagnie de son père céleste, suivant la parole qu'il

nous a dite : *veniemus et mansionem faciemus*. Il s'est mis à notre disposition, comme il était aux ordres de Marie : il écoute complaisamment nos prières et nos interrogations, il s'empresse de consoler nos peines et de soulager nos douleurs, il s'associe à nos joies. il prend part à nos œuvres et condescend à faire souvent notre volonté.

Telle est la notion exacte de la vie chrétienne. C'est l'unité faite entre l'âme de Jésus et notre âme, comme elle était faite entre l'âme de Jésus et celle de Marie, mieux encore, comme elle est faite entre le cœur du Père et celui du Fils. Union merveilleuse, où nous trouvons le principe de notre gloire et de notre bonheur, — union qui ne devrait jamais cesser, puisque nous seul pouvons la détruire, nous les plus intéressés à la garantir et à la consommer.

Mais l'homme ainsi honoré n'a point compris le don de Dieu, a dit le prophète : *homo cum, in honore esset, non intellexit.* Séduits, comme notre premier père, par je ne sais quelles illusions toujours trompées et toujours revenues, nous trouvons quelquefois, dans la familiarité de Jésus, une chaîne et un fardeau. L'esprit *qui est prompt* et la chair *qui est faible*, pour parler le langage de Jésus lui-même, nous entraînent à certains moments loin de lui. Alors, occupés d'autres pensées, ou d'autres affections, nous marchons, non pas seulement un jour, mais bien des jours peut-être, sans nous demander où il est, sans même avoir le sentiment de son absence. Marie et Joseph, s'ils ne l'avaient pas sous les yeux, l'avaient au moins dans la pensée et dans le cœur ; ils subissaient son absence comme une nécessité contre laquelle ils ne pouvaient rien, mais ils en souffraient. Le soir venu, quand la halte de la caravane permit à tous les voyageurs de se mêler, ils s'empressèrent de réclamer leur bien-aimé. Comme leur âme se réjouissait à l'espérance de le revoir, de le serrer contre leur cœur, de se dédommager de cet éloignement qui avait duré tout un jour ! Il ne leur venait même pas à l'esprit qu'ils pouvaient avoir été négligents envers lui, et que c'était par leur faute qu'il n'avait pas marché plus près de leur regard et de leur cœur. Ah ! s'ils avaient eu le soupçon d'un pareil reproche, ils n'auraient pas attendu pour le chercher et le reprendre, ou plutôt ils n'auraient pas souffert qu'il pût s'éloigner un seul instant.

Telle n'est pas notre conduite envers Jésus. Non seu-

lement il s'éloigne sans que nous cherchions à le retenir, mais parfois c'est nous qui le chassons de notre cœur. Pendant qu'il s'en va, nous triomphons et nous l'insultons de notre joie, comme des esclaves libérés du maître par une révolte qui a réussi. Heureux si, comme l'enfant prodigue, avertis de notre faute par les douleurs et les humiliations que nous vaut l'éloignement du divin ami, nous pensons enfin à revenir vers Lui qui nous attend et nous désire, parce qu'il est l'Amour qu'on ne lasse pas, l'Amour infini et éternel.

Si quelqu'un, lisant ces lignes, reconnaît en son âme cette négligence ou cette ingratitude envers Jésus, qu'il ne refuse pas de méditer et d'apprendre la misère où il se laisse descendre, et qu'il demande à Dieu, comme nous les demandons pour lui, l'inquiétude et le désir qui agitaient le cœur de Joseph et de Marie, à cette heure du soir où ils se rencontrèrent dans la recherche du divin Enfant.

III

Ne l'ayant pas trouvé, ils se dirent qu'il était sans doute resté à Jérusalem, et ils se hâtèrent de rentrer dans la ville sainte. Mais la cité était vaste, et comment retrouver un enfant dans ces rues étroites et tortueuses, encombrées encore par la foule que les fêtes avaient attirée ? Il leur fallut pendant trois jours interroger les passants, visiter les maisons de leur connaissance, attendre surtout dans les parvis du temple où la piété du divin fugitif devait l'amener, s'il était resté dans Jérusalem. Enfin, le troisième jour, comme leur pieux instinct les ramenait vers la maison de Dieu, ils aperçurent leur Jésus assis au milieu des docteurs, sollicitant et donnant des réponses où se manifestait l'action d'en haut.

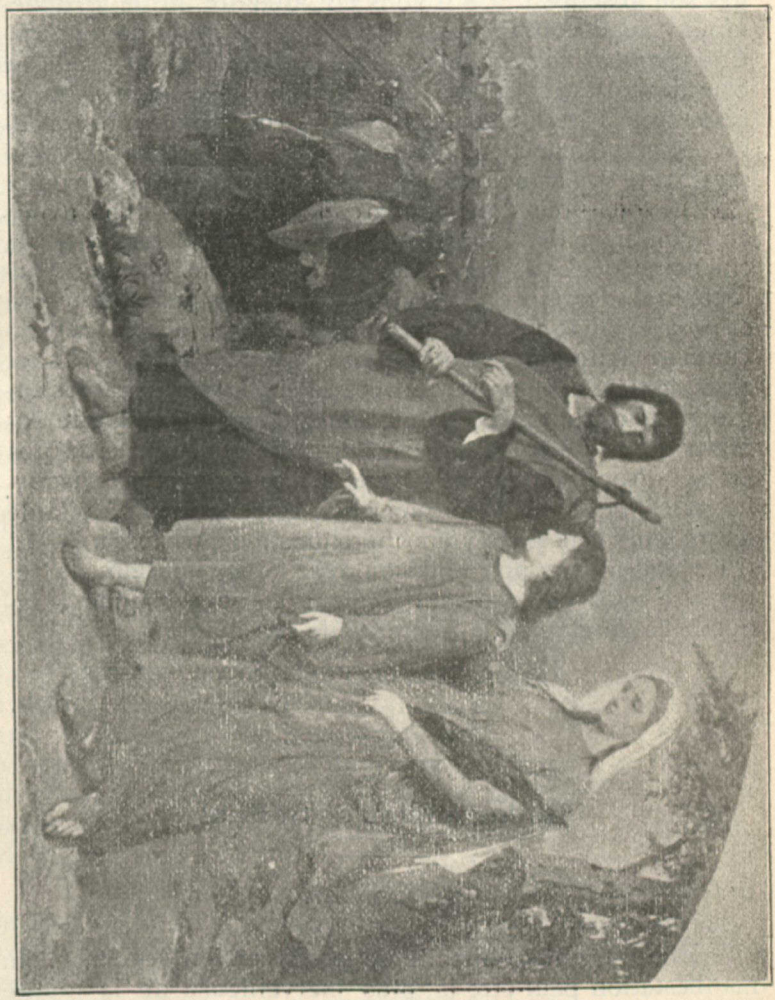
Quelle tristesse pendant ces trois jours, mais quelle joie dans cet instant ! Les anges seuls pourraient nous dire avec quelle sollicitude et quelle angoisse ils avaient cherché les traces de l'enfant perdu, — leurs jours pleins de fatigues et leurs nuits sans sommeil. Mais, seuls aussi, les anges pourraient nous dire quelle merveilleuse douceur inonda leur âme, quelles heureuses larmes tombèrent de leurs yeux, quelles paroles aimantes sortirent de leurs lèvres, à la vue de Celui qu'ils craignaient de ne plus retrou-

ver. Marie se précipite vers son fils et le presse sur son cœur avec cette tendresse maternelle, si douce à constater, mais si difficile à dépeindre. Joseph a dans les yeux ces larmes silencieuses que versent les hommes au moment de leurs vives émotions,—et qu'on ne peut voir couler sans une respectueuse sympathie, parce qu'elles disent l'insuffisance de la parole à rendre les impressions de ces âmes, impassibles en apparence, et pourtant capables de tant d'affection.

De telles joies n'ont rien à envier au ciel, et nous pouvons tous les ressentir, sinon dans la même mesure, au moins dans une mesure abondante, lorsque nous ramenons à Jésus notre âme séparée de lui. La joie de Marie et de Joseph venait de Lui, qui ne veut point fermer son cœur à l'heure où nous approchons de cette source d'eau vive nos lèvres brûlantes et desséchées. Comment le fermerait-il ? N'a-t-il pas eu, plus tôt que nous et bien plus ardent, le désir de notre retour ? Sa peine était de nous voir errant loin de lui,—sa joie pourrait-elle ne pas être de nous voir rentrés au bercail ? Heureux moment qui jette dans les bras de Jésus l'âme un instant égarée, et lui rend tous ses droits à un amour d'autant plus généreux qu'il a vu longtemps sa munificence méconnue, et qu'il tient à se dédommager, pour ainsi dire, en répandant des largesses sans mesure !

IV

Mais pour goûter ces joies, il faut avoir cherché Jésus. La tâche ne nous est pas aussi difficile qu'à Marie et Joseph : ils ne pouvaient savoir quand ils retrouveraient l'enfant égaré. Nous savons, au contraire, que Jésus est proche, et que nous le retrouverons dès qu'il nous plaira de nous mettre en quête de Lui. Nous l'avons chassé de notre cœur : mais hors du cœur, il était libre d'aller où il lui plairait, et il est resté au seuil, sans même s'asseoir, debout et frappant pour qu'on lui ouvre de nouveau. *Ecce sto ad ostium et pulso*. Nous ne pouvons ouvrir la porte de notre cœur, sans qu'il apparaisse à nos yeux, avec son front chargé d'une majestueuse tristesse, avec ses regards qui supplient et qui commandent, avec sa voix qui sollicite et qui rappelle ses droits. Peut-être, cependant, aura-t-il



AU RETOUR DE JÉRUSALEM

voulu, pour notre bien, se retirer un peu à l'écart, afin que nous le cherchions un peu plus longtemps. Mais il n'est pas très loin, et son amour ne lui permettra pas de prolonger son absence : " S'il vous fait attendre, dit le Prophète, ne vous découragez pas. Il va venir et ne tardera guère. *Cito veniet et non tardabit.*"—Le père de l'enfant prodigue courait au devant de son fils repentant : Jésus n'a pu se résoudre à l'attente, et il a provoqué lui-même votre repentir. Comment pourrait-il prolonger votre recherche, qui serait une souffrance pour lui plus encore que pour vous ?

Levons-nous donc et marchons, puisque nous avons eu le malheur de laisser Jésus s'éloigner. Allons vite à la cité sainte ; c'est-à-dire revenons à cette vie de bonne volonté et de ferveur en laquelle nous avons Jésus pour ami et pour compagnon. C'est là qu'il est et nous l'y retrouverons. Allons jusqu'au temple, jusqu'à l'autel. Il s'est assis dans le sanctuaire, au tabernacle, interrogeant les anges et répondant à leurs questions, dans un colloque sublime dont l'objet est la gloire du Père et le salut de nos âmes. Approchons, les bras et le cœur ouverts ; disons-lui avec Marie : " Pourquoi nous avoir quittés ? Voilà de longs jours que nous vous cherchons avec tristesse. "—Et il reviendra dans notre maison avec nous, heureux de reprendre cette vie d'anéantissement et de servitude à laquelle l'a condamné la libéralité de son amour.

FR. MARIE-JOSEPH-HENRY OLLIVIER,
des fr. prêch.

La conversion de St-Paul

25 JANVIER

Elle est, dans l'histoire de la conversion des âmes, la manifestation peut-être la plus merveilleuse de la toute-puissance de Dieu, de sa miséricorde infinie et de sa sagesse souveraine.

C'est au moment même où Saul persécute le plus ardemment la vérité, et ceux que Jésus-Christ a laissés sur la terre pour lui rendre témoignage, qu'il entend, soudain,

sur son chemin de Damas, où il court à de nouvelles tyrannies, la grande voix du Seigneur Jésus : “ *Quid me persequeris?* ” — “ Pourquoi me persécutes-tu ? ”

“ *Quid me persequeris?* ” C'est bien là une parole puissante et redoutable ! Pourquoi me persécutes-tu ? Pourquoi ? Il est des moments, toujours, dans la vie des âmes les plus égarées comme des plus cruels ennemis et persécuteurs de l'Eglise, où celles-ci sont, à leur tour, terrassées, en quelque sorte, du coup de cette voix, sur le chemin de leurs iniquités et de leurs crimes, sur le chemin de leur haine et de leur orgueil insensés, sur le chemin de leur folle colère, de leurs projets impies et sataniques. — Depuis S. Paul, combien ne l'ont pas entendue ! Combien, hélas ! pour qui elle a été inutile ! — parce que, ne voulant point s'y rendre, et bravant à la fois et la menace et l'amour — car, au fond, dans cette parole du Christ, il y a, peut-être, plus encore d'amour que de menace — sont allés se plonger d'eux-mêmes dans le gouffre qu'ils s'étaient creusés !

Pour S. Paul, cette voix, du moins, l'a terrassé ! — Lui, si fier et si bouillant tout à l'heure, qui déjà croyait tenir dans ses mains le sort des chrétiens ; lui, ce fomentateur d'une première persécution, ce pharisien plein de morgue qui vient de faire au christianisme son procès, qui en tient les pièces dans ses mains, et s'en va à Damas en faire exécuter, ou plutôt en exécuter lui-même l'inique sentence ; lui, ce jeune homme, qui, certes, comme bien d'autres, et d'aujourd'hui, s'en promettait ! — Voyez-le, là, renverse dans la poussière du chemin — terrassé et humilié dans ses projets — tout à coup réduit à l'impuissance — et cette voix : “ Pourquoi me persécutes-tu ? ” si remplie d'un juste courroux !

Tu me persécutes, toi, et qu'es-tu ? Allons, relève-toi seulement de cette poussière, si tu le peux bien. Toi qui oses t'attaquer au Christ et à ses disciples, mais je n'ai qu'un mot à dire pour te renverser.

Tu me persécutes, toi — et qu'es-tu ? — Crois-tu, par hasard, détruire et anéantir ce que mes mains ont fondé et élevé ? — Va — il te sera dur de rejimber contre mon aiguillon ! — Mais Dieu n'écrase que pour relever. Et c'est pourquoi, comme nous le disions, à côté de cette force divine

qui renverse, que de miséricorde et d'amour, au fond, dans cette voix !

“ Pourquoi me persécutes-tu ? ”—Voilà donc Dieu s'humiliant jusqu'à demander aux âmes, à un homme, sa pauvre et faible créature, qu'il a comblé de tant de bienfaits, et qui, aujourd'hui, superbement raidi dans son néant, ose se révolter et s'armer contre lui, voilà Jésus-Christ, condescendant jusqu'aux explications avec le pécheur : “ Pourquoi me persécutes-tu ? ” Qu'ai-je, donc pu faire, ô mon ami, pour que tu me traites de la sorte ? Dis : qu'ai-je fait ?—ou, plutôt, que n'ai-je point fait pour mériter de ta part une toute autre reconnaissance ?—Oh ! pourquoi donc me persécutes-tu ?—Dans ma miséricorde infinie, pourtant, je veux encore t'arrêter.—Ce chemin qui te conduisait aux abîmes, devenu celui-là même de ma voix, peut t'amener à moi ! ” Car, la puissance de Dieu, —qui humilie et renverse les âmes, si souvent,—est toute au service de son amour infini, qui cherche, par là, à nous sortir de la fange du crime pour nous élever enfin jusqu'à Lui !

Comment dès lors ne pas se rendre ? La parole de Dieu n'est pleine de colère que pour abattre l'orgueil et se le soumettre tout tremblant. La parole de Dieu est pleine surtout de doux reproches, de tendresse et d'amour ineffable, —dont au fond toute âme a soif et besoin, malgré ses illusions de suffisance,—pour que, brisée et humiliée, elle pleure son péché et s'embrace elle-même d'amour pour Dieu.

Et de notre poussière, en effet, seulement, peut sortir le salut—la poussière et le néant sont la vérité de notre condition.—Tous les brisements de la vie ne sont ordonnés par Dieu qu'à nous ramener là, qu'à nous remettre dans un lieu qui, seul, est véritablement le nôtre, l'*humilité*, et où, —quand, à force de considérations surnaturelles et de grâce divine, nous sommes enfin parvenus à nous acclimater quelque peu,—tout nous relie à Dieu,—principe, centre et fin de notre vie—et nous établit dès lors dans l'ordre, la sécurité et la paix. Mais voyons plutôt comme de ceci la conversion de S. Paul nous fournit bien la preuve.

Écoutons. A la voix de Jésus-Christ répondent une autre voix et d'autres paroles : “ Seigneur, que voulez-

vous que je fasse ?”—*C'est le commencement du salut dans l'humiliation.*—Toute la force, toute la puissance, toute la majesté des premières ont disparu. Celles-ci ne sortent plus d'un flot de lumière éblouissante,—elles sont toutes faibles, toutes craintives, toutes tremblantes,—elles sortent d'un cœur brisé, d'une âme foudroyée, elles sortent de la poussière. Et elles disent : “ Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? ”

“ *Seigneur !* ” Elles confessent la toute-puissance et la majesté de l'Être qui a parlé !

“ *Que voulez-vous que je fasse ?* ” Quel revirement soudain ! Nous assistons à un miracle de la bonté de Jésus-Christ. Il vient de changer la volonté superbe et perverse du pécheur et désormais cette volonté sera soumise et docile.—“ Que voulez-vous que je fasse ? ” “ Vous m'avez renversé sur le chemin et maintenant mon âme commence à s'ouvrir à l'éternelle lumière. Voici que dans l'éclat de votre vérité sainte, Seigneur, je reconnais et mon abjection et votre souveraineté ! Vous êtes le Seigneur et c'est vous que je persécutais ! Vous êtes vraiment mon Dieu et j'ai osé vous attaquer. Oh ! pardon ! Voyez dans quel abîme d'aveuglement et de misères je suis tombé ! Mais, parlez, Seigneur, exigez de moi ce que vous voudrez, car, désormais, je n'existe plus pour moi-même. Une seule volonté doit présider à tout sur la terre. Cette volonté, c'est la vôtre, et je n'en veux plus adorer ni suivre d'autre que celle-là ! ”

Ainsi, le prodige est accompli, il a suffi à Dieu de renverser cet homme dans la poussière pour le rendre à la vérité et le relever dans la grâce.

Voilà donc bien toute la chimère qu'est l'homme et comme Dieu, au milieu de toutes ses agitations, a vite fait de le mener et de se l'amener quand il lui plaît !

Après cette conversion, ne doit-il pas sembler à tous qu'il ne s'en puisse plus trouver d'impossible ? et cette consolation, du moins, ne doit-elle pas nous sembler acquise ?

Et en effet, pourvu seulement que,—comme le martyr Etienne priant à sa mort pour Saul son persécuteur—nous les demandions à Dieu, chaque jour, dans le sang des petits sacrifices et des immolations de la vie chrétienne !

FR. PAUL DESJARDINS, des fr. prêch.

BIBLIOGRAPHIE

DE L'HABITATION DU ST-ESPRIT DANS LES AMES JUSTES
par le R. P. Barthélemi Froget, des frères prêcheurs.

Aux bureaux de la revue Thomiste, à Paris.

L'apôtre Saint-Paul, arrivant à Athènes, trouvait un autel dédié *au Dieu inconnu*. Le Souverain Pontife appliquait naguère à l'Esprit-Saint cette dénomination de Dieu inconnu.

Sans doute, les chrétiens connaissent l'existence du Saint-Esprit. Ils savent qu'Il est la troisième personne de la bienheureuse Trinité ; qu'Il est descendu sous forme de colombe sur le Seigneur Jésus, au jour de son baptême, — sous forme de langue de feu, sur les apôtres au cénacle ; qu'Il est donné d'une façon spéciale aux fidèles, dans le sacrement de la Confirmation. Mais pour combien s'arrêtent là, ou à peu près, les notions qu'ils peuvent avoir de l'Esprit de Dieu. Pourtant, si on ne soupçonne pas l'étendue de son action, la multiplicité et la perfection des œuvres qu'Il accomplit chaque jour dans les âmes et dans l'Eglise, peut-on prétendre posséder autre chose qu'une sommaire initiation à cette importante doctrine ? On est plus avancé que les Ephésiens qui, interrogés par l'Apôtre s'ils avaient reçu le Saint-Esprit, lui répondaient : Nous n'avons même pas entendu dire qu'il y eut un Saint-Esprit, — mais on ne peut se glorifier que d'une science rudimentaire de cette vérité fondamentale.

Aussi, Léon XIII, dans la lettre encyclique du 9 mai 1899, rappelait-il aux prédicateurs et à tous ceux qui ont charge d'âmes, qu'Il leur incombe de transmettre, avec zèle et en détail, tout ce qui concerne le Saint-Esprit, en écartant toutefois les controverses ardues et subtiles, afin d'éviter les vaines témérités de ceux qui voudraient imprudemment scruter tous les mystères divins.

C'est pour réaliser ce vœu du Saint-Père que le R. P. Froget a écrit son ouvrage sur l'Habitation du Saint-Esprit dans les âmes des justes.

Le dogme, si pieux et si consolant, de la présence du Saint-Esprit, ou plutôt de la Sainte-Trinité, dans les âmes en état de grâce, est connu de tous ceux qui ont lu l'Evangile avec quelque attention. Mais quelle est cette présen-

ce spéciale et comment se distingue-t-elle de la présence ordinaire de Dieu au sein de tous les êtres ? Quel est son effet propre et précis ? Voilà ce que l'on ignore.

Répondre à ces deux questions est toute la tâche que s'est imposée le pieux et savant auteur.

Après avoir développé assez longuement la doctrine de la présence de Dieu en toutes choses, en tant qu'il est pour tous les êtres la cause de leur existence, le R. P. Froget traite de la présence spéciale de Dieu ou de l'habitation de la Sainte Trinité dans les créatures raisonnables, ornées de la grâce sanctifiante, habitation attribuée par appropriation à la troisième des personnes divines.

Il prouve le fait de cette présence spéciale dans les âmes justes, et expose sa nature : Dieu est là, non pas simplement par ses dons, mais en personne ; non plus en qualité d'agent, de cause efficiente, mais à titre d'hôte et d'ami, comme objet de connaissance et d'amour.

Reste à étudier les effets multiples de cette invisible mission de l'Esprit de Dieu en nous. Quelles sont les secrètes opérations de cet hôte intérieur ? Quelles sont les espérances dont il est le gage ?

Le sujet doit nous intéresser, car ce sont nos âmes qui ont reçu un entier et généreux pardon, comme premier effet de la venue du Saint-Esprit en elles. Puis, c'est la justification par la grâce sanctifiante ; c'est la déification qui nous rend participant de la nature divine et nous constitue fils adoptifs de Dieu ; ce sont des droits acquis à l'héritage céleste ; c'est le merveilleux organisme des vertus infuses et des sept dons de l'Esprit, pour produire ces actes agréables et parfaits, délicieux avant-goût de l'éternel bonheur, que la science théologique, avec l'Écriture, appelle des béatitudes et des fruits.

Et ce magnifique ensemble de vérités est développé avec une abondance et une sûreté de doctrine que rien n'altère. Les diverses opinions, anciennes ou modernes, que l'auteur rencontre sur sa route, sont exposées, discutées et repoussées avec une sérénité et une clarté que rien ne trouble. Pas de vain étalage d'érudition, ni de digressions confuses sur des sujets limitrophes ou étrangers.

L'intéressante question de la nature, du rôle et de l'étendue de l'action des dons du Saint-Esprit, ayant été l'objet de quelque critique de la part de l'*Ami du clergé*, le R. P.

Froget répond amplement par une étude soignée, publiée dans la Revue Thomiste, (Nov. 99) où il expose au long toute sa pensée.

L'ouvrage du R. P. Froget est un travail qui remue les plus grandes idées théologiques et familiarise avec les notions les plus élevées du monde surnaturel. Ouvrage sérieux, très-sérieux de fond et de forme, et même de format.—Nulle concession à ce qui assure, de nos jours, les succès de librairie.—Le volume présente peut-être un alimment trop solide pour le commun des lecteurs. Mais les esprits robustes, les âmes graves et élevées, qui désirent explorer les bases de la vie chrétienne, y savoureront cette saine et réconfortante nourriture que donne la véritable science sacrée. En un mot, tous ceux qui ne veulent pas rester étrangers aux réalités de l'ordre surnaturel, qui ont le goût des fortes lectures, et le souci d'une piété ferme et éclairée, retireront de grands fruits de ce livre, surtout à notre époque de naturalisme et de religiosité.

Sera-t-il permis d'exprimer un désir ?

Pourquoi l'auteur, toujours d'après les principes authentiques de la théologie thomiste, ne compléterait-il pas son œuvre par un nouveau traité, qui contiendrait l'étude détaillée des principales opérations du Saint-Esprit, dans les divers groupes de fidèles ; qui exposerait par le menu le fonctionnement des dons, et qui analyserait ces actes admirables, qui sont les fruits et les béatitudes. Nous aurions ainsi comme la somme de tout l'enseignement catholique sur l'action sanctificatrice de l'Esprit du Seigneur.

FR. R. M. ROULEAU,
des fr. prêch.

Jésus, par le R. P. Sertillanges, Dominicain. 1 vol. in-12 : 2 fr. 50. Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

La Personne de Jésus.—Le Berceau de Jésus.—La vie solitaire de Jésus.—La Prédication de Jésus.—La Prière de Jésus.—Jésus et les autorités juives.—Jésus et ses disciples.—Jésus et la nature.

Jésus ! titre ambitieux, au premier aspect ; mais qui s'explique et se justifie amplement, au cours du livre.

C'est une monographie attachante et nous l'osons dire

nouvelle, en dépit de ce qu'il y a de hardi à parler de nouveau en pareille matière.

On y rencontre non pas tant les faits de la vie de Jésus, ou la suite de ses paroles, que sa personne même et les divers aspects qu'elle présente.

C'est un portrait peint avec art, avec science, avec amour aussi ; car les plus délicats sentiments s'y mêlent aux grandes pensées et aux tableaux de la touche la plus fine. Certaines visions, —telles que Joseph et Marie cherchant un gîte, dans les rues de Bethléem ; Jésus priant, la nuit, sur la montagne, à la lueur des astres,—sont inoubliables.

La couleur d'Orient, d'ailleurs, dore tous ces tableaux. Ce n'est pas que l'auteur veuille reprendre ces descriptions aujourd'hui fastidieuses et inutiles, que tout voyageur en Terre Sainte se croit tenu d'imprimer au retour. Il s'agit pour lui d'autre chose. Replacer Jésus dans son cadre authentique ; l'analyser dans son milieu : nature, habitations, mœurs orientales, afin que l'imagination, soutenue par cette impression de réaliste, pénètre mieux, si l'on ose dire, dans l'état d'âme de l'Homme-Dieu : telle est son but. Le théologien se subordonne ici le poète, et le chrétien, l'apôtre insinue discrètement, à propos de chaque étude, quel parti admirable peut tirer toute âme de la contemplation de Jésus.

MOIS DE JANVIER.

PRÉDICATIONS DIVERSES.

ST-HYACINTHE—Notre-Dame, 1	R. P. RONDOT
“ “ 6	R. P. THÉRIAULT
“ Réunion du T. O. 11	R. P. ROULEAU
“ Réunion du Vestiaire	R. P. BACON
QUÉBEC—Au Bon Pasteur, 4	T. R. P. ADAM
MONTREAL—Réunion du T. O., 2	R. P. RONDOT

CALENDRIER DOMINICAIN DU MOIS DE JANVIER

INDULGENCES DE NOS CONFRÉRIES.

-
- 1 Circoncision de Notre-Seigneur. T. D. Indulg. plén. pour les confrères du Saint Nom de Jésus.
 - 2 Octave de Saint Etienne.
 - 3 Octave de Saint-Jean.
 - 4 Octave des Saints Innocents.
 - 5 Vigile de l'Epiphanie.
 - 6 Epiphanie de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Oct. simple. Indulg. plén. pour les confrères du Rosaire.
 - 7 Jésus au milieu des Docteurs.
 - 8 Fête de l'Octave.
 - 9 Fête de l'Octave.
 - 10 Bx. Gonsalve d'Amaranthe, C. O. N. Tout Double.
 - 11 Fête de l'Octave.
 - 12 Fête de l'Octave.
 - 13 Octave de l'Epiphanie. Simple.
 - 14 S. Hilaire, Ev. Conf. et Doct. de l'Eglise, D. Ind. plén. pour les confrères du S. N. de Jésus.
 - 15 Très Saint Nom de Jésus, T. D. Indulg. plén. pour les confrères du S. N. de Jésus.
 - 16 Bse Stéphanie, Vierge de Notre Ordre. Double.
 - 17 S. Antoine, Abbé. Tout Double.
 - 18 Chaire Romaine de S. Pierre, Apôtre. Double.
 - 19 Bx. André de Pischeria, C. N. O. Double.
 - 20 SS. Fabien et Sébastien, Martyrs. T. D.
 - 21 Ste. Agnès, Vierge, Martyre, T. D.
 - 22 S. Vincent, Martyr. T. D.
 - 23 S. Raymond, Conf. de N. O., T. D.
 - 24 Bx. Marcolin, Conf. de N. O., Double.
 - 25 Conversion de S. Paul, Apôtre. T. D.
 - 26 Bse Marguerite de Hongrie, Vierge de N. O., D.
 - 27 S. Jean Chrysostôme, Ev. Conf. et Doct. de l'Eglise. D.
 - 28 Translation de S. Thomas d'Aquin, C. N. O. et Doct. de l'Eglise. T. D. Ind. plén. dans les églises de N. O. pour tous les fidèles. Indulg. plén. pour les confrères du S. Cordon.
 - 29 S. François de Sales, Ev. Conf. et Doct. de l'Eglise. D.
 - 30 Ste Martine, Vierge, Martyre. Simple.
 - 31 S. Pierre Nolasque, Conf. D.